



Communiqué aux médiateurs ANM

Lancement de la Semaine de la Médiation : du 9 au 16 octobre 2023

Bonjour à tous,

La Semaine de la Médiation a lieu comme chaque année du 9 au 16 octobre 2023.

Le thème : « A l'écoute des problèmes relationnels de nos concitoyens »(thème présenté sur le site...)

L'ANM soutient cette année dans le cadre de la Semaine de la Médiation toutes les actions faisant la promotion de la médiation sur les territoires,

- Permanence d'information pour sensibiliser le grand public à la culture de la médiation.
- Permanence de la Médiation sur les marchés,
- Stand de rencontre dans d'autres lieux, CCI, gares, mairies, écoles, tribunaux, etc avec panneaux de présentation
- Café des Médiateurs : thème "À l'écoute des problèmes relationnels de nos concitoyens" ou " L'humain est-il un animal comme les autres? Artifice du verbe et récit démocratique "

et en particulier une action qui sera dupliquée dans les régions : La présence des médiateurs sur les marchés.

- **Information sur la Médiation sur le marché de votre localité** : par groupe de au moins 2 ou 3 médiateurs : rencontres, échanges, et information sur la médiation et les modes de règlement amiables à la disposition des particuliers.
Eventuellement Stand de rencontre avec tables chaises et panneaux de présentation
Attention : pas de distribution de flyer, mais affichage et animation (mode électoral)
- **Tour de France de la Médiation** : Un mini van aux couleurs de l'ANM et de la Semaine de la Médiation qui se déplace dans les différents sites. (à confirmer en fonction des actions locales organisées).



Les étapes de la construction et réalisation du projet :

1. Le choix d'un marché à proximité, et de la date.
2. Contact avec la mairie pour obtenir l'autorisation d'être présent, et éventuellement demander un appui pour la communication sur l'événement.
3. La publication de l'action sur le site www.semainemediation.fr
4. ET communication de votre action à votre organisme de rattachement, l'ANM qui inscrira l'action sur le site ANM également
5. Communication auprès des médias locaux et des institutions locales – à l'aide des Communiqués édités sur le site www.semainemediation.fr et sur www.anm-mediation.com

Les moyens :

Moyens matériels : affiches à produire à partir des visuels sur le site : visuels ANM (à venir)

Communication locale : communiqué de presse ANM : cf communiqué institutions à télécharger sur le site ANM

Contact : Gaëlle Walker – communication ANM – gaelle-walker@orange.fr – tél : 06 76 60 61 29